



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pays d'Europe centrale et orientale

Question écrite n° 89979

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le partenariat stratégique franco-tchèque signé en juin 2008. Il souhaiterait avoir un bilan dudit partenariat et connaître les évolutions de celui-ci dans les années à venir.

Texte de la réponse

Le partenariat stratégique franco-tchèque, signé à Prague, en juin 2008, par le Président de la République et le Premier ministre tchèque de l'époque, M. Mirek Topolánek, constitue l'axe central de notre action en République tchèque, qui est notre deuxième partenaire dans la région après la Pologne. Marqué par les deux présidences successives (française et tchèque) de l'Union européenne (2^e semestre 2008-1^{er} semestre 2009), le partenariat stratégique est devenu, au fil de sa mise en oeuvre, un cadre de référence essentiel des relations avec ce pays. Les projets envisagés dans le plan d'action pour la période juin 2008-fin 2010 couvraient l'ensemble des champs de coopération retenus comme primordiaux par les deux pays (politique étrangère et européenne, énergie, innovation, compétitivité, sécurité, défense, justice, éducation et culture). Le volet énergétique, l'accroissement des échanges commerciaux, la croissance durable et l'innovation ont fait l'objet de dispositions particulièrement détaillées. Les projets ont été pratiquement tous réalisés, à la satisfaction des deux parties. Afin de profiter de cette dynamique positive, les deux partenaires sont convenus de se livrer, à partir de mars 2010, à une évaluation des acquis et de présenter des propositions pour un nouveau plan d'action 2011-2012, révélant par là même une disposition partagée à faire vivre ce partenariat et à tirer profit de toutes ses potentialités. Les deux parties sont convenues de mener d'abord, chacune dans leur capitale, des consultations interministérielles avant de pouvoir négocier et fusionner les textes. Il a été décidé de privilégier au cours de l'élaboration de ce nouveau plan d'action une approche concrète, factuelle, en prise sur les enjeux les plus actuels. À l'issue de ces consultations internes, Paris et Prague se sont mis d'accord sur des propositions nouvelles prometteuses comme le Forum franco-tchèque destiné à rapprocher les futures élites (politique, économie, administration, sciences et culture) des deux pays et un groupe de travail sur le thème prioritaire de l'énergie, rassemblant les acteurs publics et privés, dont la composition évoluera en fonction des sujets traités (politique énergétique, environnement, nucléaire, électro-mobilité...). Enfin, le nouveau plan d'action prévoit des consultations destinées à poursuivre le dialogue bilatéral, afin de renforcer nos convergences (politique européenne de voisinage, OTAN, Afghanistan...) et débattre des sujets sur lesquels nous pourrions avoir des différences d'approche, comme la PAC, les perspectives financières ou les réponses européennes à la crise. Finalisée à Prague, le 3 septembre 2010, l'actualisation du partenariat stratégique pour la période 2011-2012 s'inscrit dans un contexte de forte relance des relations franco-tchèques marquées tout récemment par les visites du ministre tchèque des affaires étrangères à Paris, K. Schwarzenberg (6 septembre 2010) et du secrétaire d'État chargé des affaires européennes, Pierre Lellouche, à Prague (14-15 octobre 2010).

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89979

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10682

Réponse publiée le : 14 décembre 2010, page 13512